



RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00132
Numéro SIREN : 421 954 520
Nom ou dénomination : A.S.T.R.E. (AUDIT SURVEILLANCE TECHNIQUES DE REVISION
EXPERTISE)

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2017 sous le numéro de dépôt 2309

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

BP 531 - 3 rue Jacques Lelieur
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60 / Fax : 02.35.07.85.35

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET ABPM AVOCATS
RUE BELLUM VILLARE
60200 Compiègne

V/REF :
N/REF : 1999 B 132 / 2017-B-2309

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE ROUEN certifie qu'il a reçu le 28/04/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Concernant la société

A.S.T.R.E. (AUDIT SURVEILLANCE TECHNIQUES DE REVISION EXPERTISE)
Société par actions simplifiée
420 avenue des Canadiens
Parc du Zénith - Bâtiment 1
76650 Petit-Couronne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2309 le 28/04/2017

R.C.S. ROUEN 421 954 520 (1999 B 132)

Fait à ROUEN le 28/04/2017,
LE GREFFIER



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A. S. T. R. E</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>420 Avenue Des Canadiens 76650 PETIT COURONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 2 1 9 5 4 5 2 0 0 0 0 3 5</u>		Néant ☐ *					
Copie certifiée conforme Le Président		Exercice N clos le, <u>30/06/2016</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 488	AG	1 809	678
		Fonds commercial (II)	AH	680 530	AI		680 530
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	102 070	AQ	81 871	20 199
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	294 158	AU	204 771	89 386
		Immobilisations en cours	AV	754	AW		754
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	153 330	CV		153 330
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	15 000	BG		15 000
		Autres immobilisations financières*	BH	6 000	BI		6 000
	TOTAL (II)		BJ	1 254 332	BK	288 451	965 880
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	143 082	BO		143 082
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	680 792	BY	20 704	660 087
		Autres créances (3)	BZ	73 143	CA		73 143
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	116 693	CG		116 693	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	62 020	CI		62 020	
	TOTAL (III)	CJ	1 075 732	CK	20 704	1 055 027	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 330 064	1A	309 156	2 020 907	
Renvois : (1) Dont droit au bail : <u>25 000</u>		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	15 000	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.S.T.R.E</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 550 000)	DA	550 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	150	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	55 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	384 124	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(240 367)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	748 906
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 881	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	67 528	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	116 316	
	Dettes fiscales et sociales	DY	509 068	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	152	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	509 053	
	TOTAL (IV)	EC	1 272 001	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 020 907	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 272 000	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	68 422		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. T. R. E						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 813 021	FH	26 468	FI	1 839 489	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 813 021	FK	26 468	FL	1 839 489	
	Production stockée*				FM	15 394		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	255 421		
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 098		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 116 404
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	526 845
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	49 558
	Salaires et traitements*						FY	889 723
	Charges sociales (10)						FZ	361 172
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	44 091
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 704
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	16 594
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 908 689
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	207 714	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	59 241	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	59 241	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 887	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 887	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	49 353	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	257 067	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes	2 106			2 106
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL	2 106			2 106
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.S.T.R.E		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	17 313		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	534 480		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	551 793		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 236		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 039 993		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 049 229		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(497 435)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 727 438		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 967 806		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(240 367)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	24 115	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	2 106	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 256	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	9 137	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	9 137
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			7 130			
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			1 039 993			
	Produits des cessions d'éléments d'actif				534 480		
Autres produits				17 313			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			
Autres achats et charges externes			2 106				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 130
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 039 993
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 047 123
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	534 480
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	17 313
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	551 793

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.S.T.R.E

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	692 584	KE		KF	1 683	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	102 070	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	168 303	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	1 274	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	153 897	LC		LD	9 906	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	754	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	425 544	LO		LP	10 660	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	1 193 323	8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	6 000	IU		IV	15 000		
TOTAL IV				LQ	1 199 323	LR		LS	15 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 317 453	ØH		ØJ	27 344		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	11 249	LW	683 019	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH	102 070	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN	168 303	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	1 274	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	37 949	MT	125 854	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	754	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG	39 223	NH	396 982	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX	1 039 993	ØY	153 330	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	21 000	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	1 039 993	NK	174 330	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 090 465	ØL	1 254 332	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. T. R. E

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A.S.T.R.E										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	11 779	PF	1 278	PG	11 249	PH	1 809	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	70 021	PW	11 849	PX		PY	81 871	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	91 650	QE	15 822	QF		QG	107 473	
	Matériel de transport		QH	1 274	QI		QJ	1 274	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	120 107	QM	15 140	QN	37 949	QO	97 298	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	283 053	QV	42 812	QW	39 223	QX	286 642	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	294 833	ØP	44 091	ØQ	50 472	ØR	288 451	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.S.T.R.ENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

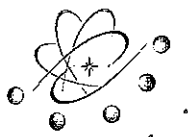
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. S. T. R. E										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP	15 000	UR	15 000	US				
		Autres immobilisations financières	UT	6 000	UV		UW	6 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	27 193		27 193					
		Autres créances clients	UX	653 598		653 598					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	50 534		50 534					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 107		2 107					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	20 501		20 501					
		Charges constatées d'avance	VS	62 020		62 020					
	TOTAUX			VT	836 956	VU	830 956	VV	6 000		
RENVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15 000							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	68 422		68 422					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	1 458		1 458					
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	29 000		29 000					
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	116 316		116 316					
		Personnel et comptes rattachés	8C	134 500		134 500					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	127 882		127 882					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	226 828		226 828					
	Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	19 857		19 857					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	38 528		38 528					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	152		152					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZI								
		Produits constatés d'avance	8L	509 053		509 053					
TOTAUX			VY	1 272 001	VZ	1 272 000					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	47 792	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**Soldes intermédiaires de gestion détaillé**

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-240 368	-13,07	-168 342	-8,92	-72 026	42,79

 Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com		x	
- Eléments imputables à un autre exercice	x		
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.S.T.R.E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 2 020 908 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 240 368 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 34 493 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

A la suite de nombreuses tractations la société A.S.T.R.E. A UDIT à été cédée à une société concurrente pour un montant de 531 980 € générant ainsi une moins value long terme de 508 013 € .

les titres avaient été provisionné au 30/09/2015 à hauteur de 248 000 € .

l'impact de cette cession sur le résultat comptable de l'exercice 2016 est de 260 013 €



A.S.T.R.E

EXPERT COMPTABLE



Notes sur le bilan

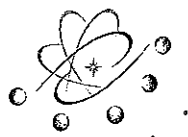
Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	692 585	1 683	11 249	683 019
Immobilisations corporelles	425 545	10 661	39 223	396 983
Immobilisations financières	1 199 324	15 000	1 039 993	174 331
Total	2 317 453	27 344	1 090 465	1 254 332
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	11 780	1 279	11 249	1 809
Immobilisations corporelles	283 054	42 812	39 223	286 642
Immobilisations financières	248 000		248 000	
Total	542 833	44 091	298 472	288 452
ACTIF NET				965 880

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2016
Éléments achetés	655 530
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	655 531

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	15 000	15 000	
Autres	6 000		6 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	680 792	680 792	
Autres	73 144	73 144	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	62 020	62 020	
Total	836 957	830 957	6 000
Prêts accordés en cours d'exercice	15 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers prod. à recevoir	6 446
Total	6 446

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 550 000,00 euros décomposé en 983 titres d'une valeur nominale de 559,51 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	983	559,51
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	983	559,51

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	68 423	68 423		
- à plus de 1 an à l'origine	1 458	1 458		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 000	29 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 317	116 317		
Dettes fiscales et sociales	509 069	509 069		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	38 681	38 681		
Produits constatés d'avance	509 054	509 054		
Total	1 272 001	1 272 001		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	47 792			
(**) Dont envers les associés	38 529			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non	17 497
Dettes provis pour congés	65 809
Org.sociaux chges à payer	33 555
Etat - charges à payer	19 858
Total	136 719

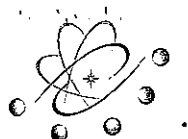
Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	62 020		
Total	62 020		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pca compta	509 054		
Total	509 054		



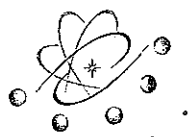
A.S.T.R.E

EXPERT COMPTABLE

**Notes sur le bilan**

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASTRE AUDIT 76650 PETIT COURONNE			90,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS A.S.T.R.E II 60005 BEAUVAIS	40 000,00		15,00	372 913,00
EXPERTISE DEVELOPPEMENTAUDIT 28100 DREUX	1 150 000,00		14,72	159 885,00

**Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres achats et services extérieurs	2 106	
Total	2 106	



A.S.T.R.E

EXPERT COMPTABLE

**Autres informations****Montant des engagements**

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 170 000 euros.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	24 143
credit du nord	50 000
credit agricole	120 000
Avals et cautions	170 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	122 571
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	316 714
Dont concernant :	
Les dirigeants	170 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**Autres informations**

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	170 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	170 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit-Bail

**AUDIT SURVEILLANCE TECHNIQUES DE REVISION EXPERTISE en
abrégé ASTRE**

**Société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros
Siège social : 420 Avenue des Canadiens
Parc du ZENITH - Bâtiment 1, 76650 PETIT COURONNE
421 954 520 RCS ROUEN**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2016**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2016 s'élevant à 240 367 euros, en totalité au débit du compte "Autres Réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2013 :

75 000,00 euros, soit 76,30 euros par titre

Il est ici précisé que la totalité des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2013 était éligible à la réfaction de 40 %.

Exercice clos le 30 juin 2014 :

100 000,00 euros, soit 101,73 euros par titre

Il est ici précisé que la totalité des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2014 était éligible à la réfaction de 40 %.

Exercice clos le 30 juin 2015 :

50 000,00 euros, soit 50,86 euros par titre

Il est ici précisé que la totalité des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2015 était éligible à la réfaction de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 décembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



N.J.C. CONSEILS

*Société membre de la Compagnie régionale de Rouen de Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Cour d'appel de Rouen*

21 route de Dieppe – 76460 Saint-Valery-en-Caux

« SAS ASTRE »

Audit-Surveillance technique de révision-Expertise
au capital de 550 000 €

Siège social : 420 avenue des Canadiens

Parc du Zénith Bat 1

76650 PETIT COURONNE

rcs ROUEN B 421 954 520

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE

du 1er Juillet 2015 au 30 juin 2016

**Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 14 décembre 2016**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du **20 décembre 2011**, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **30 juin 2016**, sur :

- ↳ Le contrôle des comptes annuels de la société « **SAS ASTRE** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ↳ La justification de nos appréciations,
- ↳ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Relatif à l'exercice couvrant la période du **1^{er} Juillet 2015** au **30 Juin 2016**, se caractérisant par les éléments suivants :

• Chiffre d'affaires	1.839.490 €
• Total du bilan	2.020.908 €
• Perte de l'exercice	240.368 €

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

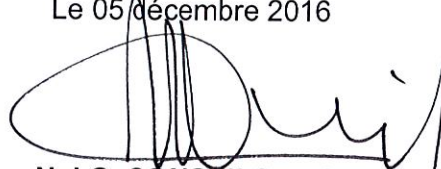
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Fécamp,
Le 05 décembre 2016



N.J.C. CONSEILS sarl

Représentée par Nadine COLIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de ROUEN

Bilan actif

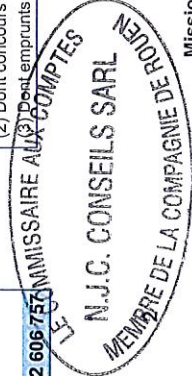
Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2016	Net au 30/06/2015
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilitisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	2 488	679	275
Fonds commercial (1)	680 531	680 531	680 531
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilitisations corporelles			
Terrains			
Constructions	102 071	20 199	32 049
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	294 158	89 387	110 442
Immobilitisations corporelles en cours	754	754	
Avances et acomptes			
Immobilitisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	153 331	153 331	945 324
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts	15 000	15 000	
Autres immobilisations financières	6 000	6 000	6 000
Total Actif Immobilisé	1 254 332	965 880	1 774 620
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)	143 082	143 082	127 688
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	680 792	660 087	597 598
Autres créances	73 144	73 144	71 188
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	116 694	116 694	1 791
Charges constatées d'avance (3)	62 020	62 020	33 872
Total Actif Circulant	1 075 732	1 055 027	832 136
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 330 064	2 020 908	2 606 756

A.S.T.R.E

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan passif

	au 30/06/2016	au 30/06/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	150	150
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	55 000	55 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	384 124	582 466
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-240 368	-168 342
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total Capitaux Propres	748 906	1 029 274
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total Autres Fonds Propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total Provisions		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	69 881	192 527
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	67 529	163 865
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 317	188 929
Dettes fiscales et sociales	509 089	497 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	152	2 128
Produits constatés d'avance (1)	509 054	542 128
Total des Dettes	1 272 001	1 577 483
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 020 908	2 606 757
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 272 001	1 458
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	68 423	1 576 025
(2) Dont emprunts participatifs		133 276

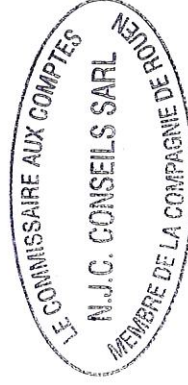


A.S.T.R.E

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 839 490	1 886 308	-46 819	-2,48
Production stockée	-15 394	-512	15 906	NS
Autres produits	261 520	16 319	245 201	NS
Total	2 116 404	1 902 115	214 289	11,27
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Variation de stock (m/ses)	3 395	3 395	-3 395	-100,00
Autres achats & charges externes	526 845	507 767	19 059	3,75
Total	526 845	511 181	15 664	3,06
MARGE SUR M/SES & MAT	1 589 559	1 390 934	198 625	14,28
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	49 558	42 444	7 114	16,76
Salaires et Traitements	889 723	870 655	19 069	2,19
Charges sociales	361 173	348 731	12 442	3,57
Amortissements et provisions	64 796	59 615	5 182	8,69
Autres charges	16 594	11 952	4 642	38,84
Total	1 381 845	1 333 396	48 448	3,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	207 714	57 538	150 176	261,00
Produits financiers	59 241	70 485	-11 244	-15,95
Charges financières	9 887	260 989	-251 101	-96,21
Résultat financier	49 354	-190 504	239 857	-125,91
RESULTAT COURANT	257 068	-132 966	390 034	-293,33
Produits exceptionnels	551 794	3 130	548 664	NS
Charges exceptionnelles	1 049 229	38 506	1 010 724	NS
Résultat exceptionnel	-497 435	-35 376	-462 060	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-240 368	-168 342	-72 026	42,79



A.S.T.R.E

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.S.T.R.E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 2 020 908 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 240 368 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les Informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les aménagements des constructions : 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

A.S.T.R.E

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

 Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales; ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

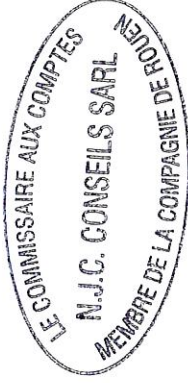
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 34 493 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



 Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

A la suite de nombreuses tractations la société A.S.T.R.E. A UDIT à été cédée à une société concurrente pour un montant de 531 980 € générant ainsi une moins value long terme de 508 013 €.

les titres avaient été provisionnés au 30/09/2015 à hauteur de 248 000 €.

l'impact de cette cession sur le résultat comptable de l'exercice 2016 est de 280 013 €

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	682 595	1 683	11 249	683 019
Immobilisations corporelles	425 545	10 661	39 223	396 983
Immobilisations financières	1 199 324	15 000	1 039 993	174 331
Total	2 317 453	27 344	1 090 465	1 254 332
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	11 780	1 279	11 249	1 809
Immobilisations corporelles	293 054	42 812	39 223	286 642
Immobilisations financières	248 000		248 000	
Total	542 833	44 091	298 472	288 452
ACTIF NET				965 880

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2016
Eléments achetés	655 530
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
Total	655 531

A.S.T.R.E

23

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

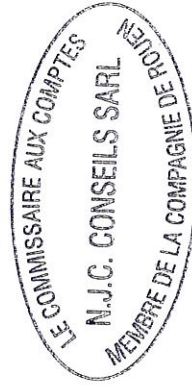
Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	15 000	15 000	
Autres	6 000		6 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	680 792	680 792	
Autres	73 144	73 144	
Capital souscrit - appelé, non versé	62 020	62 020	
Charges constatées d'avance			
Total	836 957	830 957	6 000
Prêts accordés en cours d'exercice	15 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers prod. à recevoir	6 446
Total	6 446



A.S.T.R.E

24

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Charges à payer

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 550 000,00 euros décomposé en 983 titres d'une valeur nominale de 559,51 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	983	559,51
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	983	559,51

Dettes

Etat des dettes

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	68 423	68 423	
- à plus de 1 an à l'origine	1 458	1 458	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 000	29 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 317	116 317	
Dettes fiscales et sociales	509 069	509 069	
Dettes sur immobilisations et comptes			
Autres dettes (*)	38 681	38 681	
Produits constatés d'avance	509 054	509 054	
Total	1 272 001	1 272 001	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	47 792		
(**) Dont envers les associés	38 529		

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :
 (**) Dont envers les associés

(**) Dont envers les associés

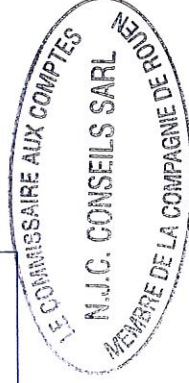
Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	62 020		
Total	62 020		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pca completa	509 054		
Total	509 054		



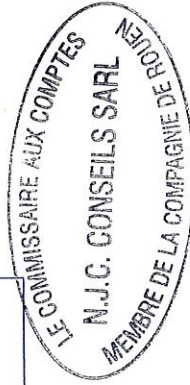
Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASTRE AUDIT 76650 PETIT COURONNE			90,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS A.S.T.R.E II 60005 BEAUVAIS	40 000,00		15,00	372 913,00
EXPERTISE DEVELOPPEMENTAUDIT 28100 DREUX	1 150 000,00		14,72	159 885,00



Eléments imputables à un autre exercice

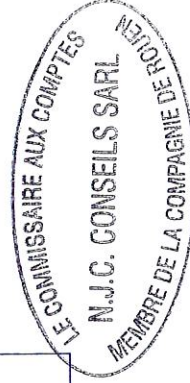
	Charges	Produits
Autres achats et services extérieurs	2 106	
Total	2 106	

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 170 000 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	24 143
credit du nord	50 000
credit agricole	120 000
Avals et cautions	170 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	122 571
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	316 714
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	170 000



	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	170 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	170 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				122 571	122 571
Cumul-exercices-antérieurs					
Dotations de l'exercice				30 642	30 642
Amortissements				30 642	30 642
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				32 986	32 986
Redevances payées				32 986	32 986
A un an au plus				32 986	32 986
A plus d'un an et cinq ans au plus				65 972	65 972
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				98 958	98 958
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				24 114	24 114

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 117 804 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

